

Les valeurs du sport sont entre les mains de nos enfants !

Dépassement, respect de soi, de l'adversaire, des règles du jeu, solidarité, esprit d'équipe, goût de l'effort... les valeurs attachées au sport et à la pratique sportive sont assez faciles à identifier tant celles-ci sont régulièrement proclamées par une multitude d'acteurs (mouvement sportif, pouvoirs publics, associations, entreprises...), avec souvent des intentions bien diverses.

Cette vision que le sport véhiculerait, en soi, des valeurs qui lui sont propres remonte aux origines mêmes du sport et repose sur une idéologie de type consensuelle, celle d'une activité isolée des influences du milieu dans lequel elle se déroule et porteuse d'un message humaniste, dont l'Olympisme Coubertinien est l'exemple le plus parlant. Ce faisant, le sport serait un vecteur efficace d'éducation et d'éveil à la citoyenneté, un outil à fort impact social.

A l'aube de l'Euro 2016 en France et surtout à Marseille, des Jeux Olympiques à Rio, chacun se sent appartenir à un groupe, une communauté, un pays. Chacun d'entre nous garde un souvenir marquant de tel ou tel sportif dans lequel il s'est reconnu ou à qui il a eu envie de ressembler.

Dans la Grèce Antique, le sport comportait un aspect religieux et mythologique avec un aspect esthétique du corps, de la santé, de la condition physique, tout en recherchant la compétitivité et la confrontation.

L'homme cherche à se mesurer, à repousser ses limites, à se comparer à ses semblables. Le sport le lui permet selon des règles établies, tout en y éprouvant du plaisir.

Les règles des jeux sportifs font appel au respect, à la solidarité pour encadrer sa fougue et son désir de toujours se dépasser.

Le sport réunit toutes les ethnies, toutes les couleurs

de peau, quelles que soient les religions, les origines ou les rangs sociaux. Le sport a une influence positive dans tous les milieux, populaires ou aisés (Football, Basketball, Boxe) et permet leur rapprochement. Même si ces valeurs peuvent être déviées de leur finalité première (culte de la performance, dopage, nationalisme exacerbé, violences), l'enseignement du sport en particulier à l'école, conserve toute sa pertinence.

Rêvons d'une société où les éducateurs et professeurs d'EPS transmettent à nos enfants les outils pour être des adultes responsables et respectueux, des citoyens engagés. Remettons les valeurs du sport au cœur de l'innocence morale de nos enfants.

Montrons à nos enfants que nous avons envie de faire du sport avec eux.



Le sport en famille nous permet en tant que parents de renforcer les liens qui nous unissent. La joie ludique du

sport associée à un moment de détente souvent riche en éclats de rire renforcera notre complicité avec nos enfants, plus sûrement qu'une soirée télé!

Le sport nous offre finalement la possibilité d'enseigner de façon ludique et donc non rébarbative certaines valeurs à nos enfants : le sens de l'entraide, du collectif, du dépassement de soi, de l'effort... sur un vélo ou dans le jardin un ballon aux pieds, le message passe beaucoup plus facilement!

Gardons en tant que parent cette envie de montrer le chemin de valeurs humaines et humanistes à nos enfants, sans jugement.

Venez au prochain Famillathlon pour découvrir et partager en famille ces moments inoubliables.

Aude Lantenois-Farkas
Administratrice UDAF 13

Quoi de neuf à l'UDAF 13 ?

Projet de loi « JUSTICE DU XXIÈME SIECLE » : Non au divorce sans juge !

L'UDAF comme l'UNAF, en profond désaccord avec le projet d'amendement sur la déjudiciarisation du divorce

L'UNAF apprend avec stupeur qu'un amendement gouvernemental permettant aux époux de divorcer par accord mutuel sans passer devant le juge a été déposé dans la plus grande discrétion sur le projet de loi «Justice du XXIe siècle ». Il vient d'être adopté par la commission des lois de l'assemblée nationale avant passage en séance le 17 mai prochain.

C'est d'autant plus une surprise qu'à aucun moment la concertation préalable n'a abordé ce point essentiel, et que l'opposition avait été forte à l'encontre des projets de déjudiciarisation du divorce portés par les ministres de la Justice de la précédente majorité, en 2008 puis en 2011.

L'UNAF est constante et s'oppose à cette mesure, quel que soit le gouvernement qui la propose. Comme elle l'indiquait en 2011 : « Il n'est pas normal que la dissolution du mariage se fasse en catimini, et au risque de léser le membre du couple le plus faible. La nature juridique du mariage ne sera plus la même le jour où un divorce pourra être enregistré par simple formalité administrative. »

Pour l'UNAF, le juge est le garant de l'intérêt des enfants et du maintien de leurs liens avec leurs deux parents après la séparation. Il assure, par son indépendance et son impartialité, l'équité des accords intervenus entre les parties, la protection du conjoint le plus vulnérable et vérifie qu'il n'a pas fait l'objet de pressions et que son libre consentement n'a pas été contraint. Le mariage n'est pas un simple contrat patrimonial qui pourrait se défaire devant un notaire. Le mariage est célébré devant la société en un acte solennel et public, sa dissolution doit recevoir un formalisme suffisant dans le respect du parallélisme des formes.

Au surplus, cette disposition est d'autant plus dangereuse qu'elle ne concerne pas seulement les époux sans enfant et sans patrimoine comme dans le projet de 2011, mais qu'elle vise désormais les couples avec enfants ... sauf si leur enfant mineur veut être entendu par le juge !

Cette mesure ne va en rien simplifier les procédures, ni pacifier les relations de couples, ni économiser de l'argent public. Comme l'indiquait le rapport « Guinchard » en 2008 : « Le risque d'un contentieux étant très important à l'issue d'un divorce déjudiciarisé, la commission a considéré que l'économie budgétaire que représenterait, pour l'État, une déjudiciarisation serait hypothétique, sinon nulle. »

Elle sera coûteuse pour les familles puisqu'il leur faudra non seulement faire appel à un avocat, mais aussi à un notaire qu'il leur faudra rémunérer.

Cette réforme profonde, présentée à la va-vite, sans la moindre étude d'impact, est inacceptable. Tout divorce même envisagé de manière consensuelle n'est jamais banal, tant pour les adultes que pour les enfants. L'UNAF demande aux députés de rejeter cette nouvelle tentative de déjudiciarisation, qui ne tient aucun compte des réalités vécues par les familles au moment des séparations.

Retour sur l'Assemblée Générale 2016

L'Udaf a tenu son assemblée générale le 28 mai matin. Outre de nombreux Présidents et délégués d'association et amis de l'Udaf, ont assisté à cette assemblée, M. Dominique Tian député et premier adjoint au maire de Marseille, Mme Catherine Giner, conseillère régionale et conseillère municipale de Marseille, M. Pierre Lager représentant Mme Valérie Boyer députée maire sur Marseille, Mme Josépha Colin conseillère municipale dans les 4ème et 5ème arrondissements. Cette AG a permis le renouvellement partiel du conseil d'administration, et la réélection pour un deuxième mandat de M. Christophe Magnan, dont le rapport moral, lucide et vigoureux, a tracé les grands défis pour l'Udaf et la famille en France, dans les mois à venir. M. Jean-Claude Brun, président de l'Udaf pendant 17 ans, a été nommé Président d'Honneur.

Goûter du « Parrainage de Proximité » !

Le Parrainage de Proximité a pour but de mettre en lien un enfant avec un bénévole « parrain » dans un cadre préalablement défini. L'objectif est de tisser un lien pour valoriser l'enfant qui a besoin de voir d'autres horizons. Parrains, futurs parrains, familles et enfants seront les bienvenus au goûter. Ce sera l'occasion de s'informer, d'échanger sur leurs expériences, le tout dans une ambiance conviviale.

Vous souhaitez devenir parrain, ou faire bénéficier du parrainage à votre enfant ? Contacter le 04 91 10 07 83, ou m.faiq@udaf13.fr

Date : Samedi 18 juin 2016, à 16h.

Lieu : Parc Longchamp - Bd du Jardin Zoologique 13004 Marseille.



Du côté de l'UNAF...

≈25%

Seul un quart, environ, des objectifs 2015 de développement de l'accueil de la petite enfance a été atteint

Sur les 55 000 solutions de garde supplémentaires des enfants de 0 à 3 ans prévues pour 2015, seul 1/4 environ a été créé. Pour la troisième année consécutive, les réalisations sont très inférieures aux objectifs. Cette situation se creusera encore dès le début 2017, lorsque se manifesteront les premiers effets du raccourcissement de la durée de versement de l'indemnisation du congé parental.

L'UNAF rencontre la Ministre des familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, Laurence Rossignol

Le mardi 19 avril dernier, la présidente de l'UNAF, Marie-Andrée Blanc, accompagnée de la Directrice générale, Guillemette Leneveu, s'est entretenue avec la Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, Laurence Rossignol, sur les sujets actuels de politique familiale. L'occasion aussi pour l'UNAF de faire part à la ministre des travaux mis en œuvre par l'UNAF et par les UDAF et de la convier à l'Assemblée générale de l'UNAF qui se tiendra les 25 et 26 juin prochains à Colmar.

Plus d'infos : www.unaf.fr

EPE13 : retour sur le colloque "Adolescents en quête de sens : parents et professionnels face aux engagements radicaux"



Le 11 mars dernier la directrice de l'EPE 13, Yola Dellière participait à un colloque sur le thème de la radicalisation initié par le réseau des Ecoles et des Parents et des Educateurs

(EPE). A cette occasion de nombreux professionnels de différentes disciplines se sont réunis pour livrer leurs compréhensions et réflexions

Nous vous conseillons la lecture du compte-rendu du colloque réalisé par Monique Royer pour la revue "Cahiers Pédagogiques" disponible sur : www.cahiers-pedagogiques.com.

Handitoit Provence : De nouveaux logements adaptés à Sausset



Le 21 avril dernier, Monsieur Hubert VOGLIMACCI et Monsieur Bernard RANVIER, respectivement Président et Directeur Général d'Erlia, ont posé la première Pierre de 69

logements sociaux à SAUSSET LES PINS.

Handitoit Provence contribue à la réalisation de 2 logements adaptés destinés à des personnes utilisatrices de fauteuil roulant.

Plus d'infos sur Handitoit : <http://www.handitoit.org/> et sur Facebook

Cours de sports au profit de l'association Ressource

Ressource, association de soutien et d'accompagnement thérapeutique aux personnes atteintes du cancer et leurs proches, organise une journée de mobilisation solidaire ouverte à tous pour faire des cours d'aquabike, aquagym, aquatrek, aquaboxe, pilates, sophrologie, waltertrek, fitboxe, cardioboxe. Toutes les recettes seront au profit du Centre Ressource.

SAMEDI 11 JUIN

AQUABIKE	9h-18h	WALKERTREK
AQUAGYM		FITBOXE
AQUATREK	PILATES	CARDIOBOXE
AQUABOXE	SOPHRO	

5€ SEULEMENT le cours

avec la participation : Olyvia Academy, Gaila Francosca, Helyette, Laetitia.

Toutes les recettes au profit de Centre Ressource

Date : le 11 juin 2016, toute la journée dès 9h.

Lieu : au Centre Ressource - Pôle d'activités d'Aix - 1140 rue André Ampère 13290 Aix-en-Provence.

Infos et réservation : 04 42 22 54 81 - jessica.colombani@association-ressource.org

Handisanté: « Personnes handicapées hospitalisées : éviter le sur-handicap »

Porté par La Chrysalide Marseille, Handi Santé 13 est un centre d'appui à la coordination des parcours de santé qui vise à améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.



Il propose une journée de formation sur l'accueil des personnes handicapées hospitalisées destinée à l'ensemble des professionnels oeuvrant dans le champ du handicap.

Formation gratuite mais inscription obligatoire.

Date : 16 Juin 2016

Lieu : Hôpital Nord - Amphithéâtre de l'Etoile - Marseille

Contact : 06 98 84 39 62.

Retour sur l'AG de la Fédération Départementale des MFR



Le 12 mai 2016 se tenait l'AG de la fédération départementale des MFR dans les locaux de la MFR de la Roque d'Anthéron.

C'est une soixantaine de personnes, membres des

équipes, administrateurs, partenaires et élus qui étaient présents pour participer au bilan du fonctionnement de la Fédération. Celle-ci qui regroupent 7 associations de formation.

Ce sont 1400 jeunes qui sont accueillis et pour une partie qui est sortie en juin 2015, ce sont 88% qui ont réussi l'examen, 60% poursuivent des formations, 25% sont en emploi et le taux d'insertion à 7 mois est de 69%.

A cette occasion, M. Christophe MAGNAN, Président de l'Udaf des Bouches-du-Rhône, est intervenu pour féliciter les actions diverses et variées menées par la fédération et présenter le contexte associatif national encourageant et l'évolution de la place des bénévoles aujourd'hui.

« Vous êtes de vrais associations familiales, vous savez mobiliser, impliquer le plus grand nombre de parents... ».

Assemblée Générale 2016 de l'AFTC 13

L'Association des Familles de Traumatismes Crâniens et de Cérébro-lésés des Bouches-du-Rhône a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale où il s'agira de fêter « Les 10 ans du SAMSAH TC - CL13 » (Service d'Accompagnement Médico-social pour ce public).

Date : Vendredi 3 juin 2016, de 9h à 16h.

Lieu : au CREPS PACA - Chemin du Viaduc, Pont de l'Arc 13090 Aix-en-Provence.

Infos : A.F.T.C. 13 - 04 86 68 86 45 - aftc13@traumacranien.org - www.aftc13.com.

L'Association « Centre de l'Amitié Jeunes et Loisirs » ouvre un nouveau centre



En partenariat avec la Mairie de Marseille, les Parents d'élèves et directrice de l'école Jean Fiolle et Mme Allibert, le CAJL ouvre dès le 6 juillet 2016 le Centre de Loisirs Jean Fiolle (6-12 ans) dans l'école élémentaire Jean Fiolle dans le 6ème arrondissement de Marseille.

Infos et inscription : 04 91 72 41 04 / 07 70 87 72 11 - cajl.adm@orange.fr

Pays d'Aix Associations : création de l'Observatoire local de la vie associative

Observatoire
local de la
Vie Associative
du Pays d'Aix



Afin de mieux connaître la vie associative, ses bénévoles, son poids économique, ses souhaits..., Pays d'Aix Associations amis en œuvre l'Observatoire

Local de la Vie Associative. C'est un questionnaire de 43 items qui vous interrogent sur votre profil, vos activités, vos capacités et vos besoins de financement, l'emploi salarié, vos bénévoles, vos attentes.

Vous pouvez remplir le questionnaire directement en ligne, à partir du lien suivant :

<http://www.modalisa8.com/rnmapaysdaix/Formulaire.html>

Quiétude 13 : La Téléassistance à domicile



Pour lutter contre l'isolement dont sont parfois victimes les personnes âgées et les personnes en situation de handicap et dont les conséquences peuvent être graves, le Conseil départemental a mis en place Quiétude 13, en partenariat avec les communes du département.

Quiétude 13 est un central de téléphonie qui assure la réception des appels 24h/24, 7 jours sur 7. La numérotation automatique du central de réception se fait par une simple pression sur un bouton. Un dialogue immédiat se met en place par interphonie avec l'opérateur, sans décrocher le téléphone même à distance de l'appareil, qui, en cas de nécessité, prévient la famille ou les secours selon l'urgence de la situation.

Pour un tarif de location mensuelle avantageux, sans obligation de durée ni supplément de prix pour les dépannages, pour vivre son quotidien en toute sérénité.

Tous renseignements auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune ou au 04 13 31 98 74 ou 04 13 31 98 75.

7èmes Estivales d'Éthique PACA-Corse « Accès aux soins et vulnérabilités »

L'Espace Éthique Méditerranéen (EEM) de l'AP HM (Assistance Publique Hôpitaux Marseille) et leurs partenaires, organisent les estivales d'Éthique PACA-Corse afin de faire des ponts théoriques et pratiques entre la question des vulnérabilités et celle du droit à la protection de sa santé ainsi qu'à l'égal accès de chacun aux soins nécessités par son état.

Date : jeudi 9 juin 2016, de 8h30 à 17h

Lieu : Amphithéâtre Vallade de l'Hôpital Montperrin à Aix-en-Provence

Infos et contact : EEM - 04 91 38 44 26 - secretariat.ee-paca-corse@ap-hm.fr - www.medethique.com

A LIRE : Petite enfance et handicap



Comment se passe la découverte du handicap dans la famille avant et après la naissance ? Comment se modifient les relations avec la fratrie ? Comment accueillir les enfants en situation de handicap en milieu « ordinaire » : crèche et école maternelle ?

Les auteurs donnent la parole aux acteurs concernés par les projets d'inclusion de jeunes enfants en situation de handicap : parents, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, enseignants, auxiliaires de vie scolaire, mais aussi camarades de classe. Les tensions autant que les points d'appuis constructifs pour un accueil favorable de l'enfant handicapé en milieu ordinaire sont ainsi mis en évidence.

Ouvrage édité aux Presses Universitaires de Grenoble, sous la direction de Diane Bedoin et Martine Janner-Raimondi.

Plus d'infos : <http://www.pug.fr/>

Colloque : L'approche transculturelle, transversalités

L'association IMAJE Santé (Information Marseille Accueil Jeunes Ecoute Santé) organise un colloque pour les dix ans de la consultation transculturelle. Les personnes travaillant dans les secteurs sociaux et médicaux sont invitées à interroger leurs constructions de significations historiquement et culturellement situées dans la prise en charge de personnes d'origines culturelles variées. Il s'agira de réfléchir au travers de conférences et tables rondes sur l'applicabilité des méthodes de prise en charge et des théories qui les sous-tendent.

Date : 07 juin 2016, de 8h à 18h

Lieu : Amphithéâtre de la Bibliothèque de l'Alcazar - Marseille

Contact : IMAJE Santé 04 91 137 187 - contact@imajesante.fr - <http://sylviedulterre.wix.com/colloque-imaje-2016>

Journée régionale des Ateliers Santé Ville

La journée d'animation régionale des ASV de la région est prévue le, sur le thème : la santé des enfants et des jeunes, exemples de projets territoriaux de santé « probants ».



L'objectif est de définir, repérer et transférer des bonnes pratiques des projets territoriaux de santé. La journée s'adresse à un public de coordonnateurs d'ASV ou d'autres dynamiques locales

en santé, aux élus et chef de projets, des territoires Politique de la Ville, ARS, directions départementales de la cohésion sociale...

Date : mardi 14 juin 2016, de 9h30 à 16h30.

Lieu : à Marseille

Infos et inscription : auprès de Sarah Vernier - sarah.vernier@cres-paca.org